

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-211602362-20161215-D_2016_14_11-DE 8, place du champ de foire
Regu le 27/12/2016 16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_14_11

L' an deux mille seize , le jeudi 15 décembre à 19 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 09 Décembre 2016

Présents : 14

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame BERTIN Nathalie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 21

Objet : Cession bac dégraisseur
Boucherie

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle
Madame RELET Graziella a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine
Monsieur TROUSSICOT Franck a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel
Madame TAMAGNA Véronique a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine
Monsieur NOËL Frédéric a donné pouvoir à Monsieur FOUCHÉ Joël
Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame GROLLEAU Rachel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame RELET Graziella, Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël

Secrétaire de Séance : Monsieur Joël FOUCHÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que lors de la vente de l'atelier relais de la commune à la SARL Régis Maurice, le bac dégraisseur situé le long de la rue n'a pas été cédé. Aujourd'hui, il est nécessaire de réaliser des travaux de mise en conformité du bac dégraisseur pour éviter les refoulements au salon de coiffure.

Suite à la rencontre avec le propriétaire, il est proposé de réaliser les travaux de mise en conformité et de vendre une partie de la parcelle C 2136 à la boucherie-traiteur au prix symbolique de 1 € (les frais de notaire seront pris en charge par l'acquéreur) et de sortir de l'actif du budget assainissement ce bac dégraisseur.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la cession à Monsieur Régis Maurice par la commune d'une partie de la parcelle C 2 136, située rue du Champ de Foire au prix de 1 €;
- DECIDE de sortir le bac dégraisseur de l'actif du budget annexe assainissement collectif;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 15/12/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **26 DEC. 2016**

Le Maire

Michel CARTERET
